



HAL
open science

La morphosyntaxe allocutive du sens grammatical

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

Didier Bottineau. La morphosyntaxe allocutive du sens grammatical. Revue de Sémantique et Pragmatique, 2008, 19-20, pp.71-98. halshs-00338453

HAL Id: halshs-00338453

<https://shs.hal.science/halshs-00338453>

Submitted on 13 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Bottineau

CNRS, UMR 7114 (MoDyCo), Université Paris-X (Nanterre)

didier.bottineau@u-paris10.fr

La morphosyntaxe allocutive du sens grammatical

Le titre de cette étude mêle quatre composantes souvent envisagées séparément : la morphologie, la syntaxe, l'allocutivité (en tant que pragmatique du rapport à l'autre) et le sens (en tant qu'objet de la sémantique). Cette étude se fixe pour objectif de montrer que la sémantique et la pragmatique de l'interaction langagière jouent un rôle structurant dans le formatage des classes morphémiques et de leur mise en œuvre syntaxique dans une langue donnée. Pour illustrer le modèle on s'appuie sur trois langues typologiquement non liées : le basque, langue non indo-européenne ergative à verbe final ; le breton, langue indo-européenne celtique à verbe pivot, se démarquant des autres langues celtiques (à verbe initial) ; et le français, langue indo-européenne romane à couple sujet / prédicat, que l'on reformulera.

1. L'acte de langage comme interaction cognitive :

On commence par un *faisceau de trivialisés* dont la prise en compte rend nécessaire une reformulation radicale de la nature de l'acte de langage. Pour le linguiste se positionnant comme observateur d'un ensemble de faits empiriques hétérogènes à inventorier et classer, le phénomène langagier peut être capturé selon deux angles d'attaque : l'expérience sensible des manifestations visuelles, auditives et tactiles de la parole de soi et d'autrui, et l'expérience non sensible de l'interprétation sémantique de ces données. Le problème est que l'expérimentation du fait langagier par le linguiste l'amène inévitablement à se positionner comme récepteur actif des signaux empiriques dans un rôle structurellement analogue à celui de l'allocutaire du schème communicationnel.

1.1. Empirie sensible

De l'expérience sensible on tire les manifestations physiques de l'acte de langage : pour l'oral, un comportement somatique visible d'un énonciateur dynamique dans l'espace et dans le temps, qui regarde (mimique), fait des gestes (kinésique), se positionne dans l'espace (proxémique), et surtout émet un signal acoustique articulé muni d'une mélodie, d'un rythme etc. ; l'interaction entre production et réception est synchronisée au moins temporellement (cas du téléphone) si ce n'est spatio-temporellement (cas du dialogue *in praesentia* hors toute extension de la portée du signal par des moyens technologiques).

Pour l'écrit, on distingue un support spatial bi-dimensionnel (le papier, le papyrus, le bois, le marbre...) réfléchissant passivement la lumière naturelle (solaire) ou artificielle (éclairage électrique) ou émettant activement un fond lumineux (tube cathodique, écran plasma etc.). Et sur ce support se distingue visuellement par contraste clair /obscur (par différence de fréquence oscillatoire de l'onde réfléchie) un ensemble d'arabesques interprétées comme un tracé à parcourir visuellement dans un sens donné en vue d'une lecture¹. La communication est cette fois désynchronisée par l'intervalle temporelle séparant la gravure du support par un individu et sa perception par d'autres.

Dans les deux cas, la communication langagière se manifeste par des perturbations de l'environnement médial : pour la vocalisation, par des ondes acoustiques émanant directement d'un sujet et ne durant que le temps de l'acte somatique de leur production (sauf enregistrement, mais celui-ci reproduit la même dynamique transitoire avec les mêmes contraintes) ; pour la graphie, la lumière réfléchie ou émise incidente à l'œil du lecteur, sculptée par le contraste clair / obscur, émane non pas du scripteur en acte de production, mais de l'objet affecté par le gravage, ce qui en fait un vecteur intermédiaire qui stabilise dans le monde physique une source de perturbation lumineuse continue et opératoire aussi longtemps que survit le support et qu'il reçoit effectivement une lumière réfléchissable et percevable par l'œil humain.

A ce stade, on constate que l'acte de langage se manifeste soit par un médiateur phonique reliant directement deux individus *in praesentia* dans l'espace et dans le temps, soit par un médiateur photique (lumineux) matérialisé par une gravure réfléchissante permettant l'ouverture d'un écart spatio-temporel entre les sujets interagissant. Dans cet inventaire des données matérielles, on ne peut postuler que des éléments physiques : pas de morphologie, pas de syntaxe, pas de lexique, pas de sémantique, et surtout *pas de transmission d'information*.

¹ La linéarité est bien est un effet de synthèse. On sait que la reconnaissance d'une unité lexicale lettrée commence par les bornes et ne se poursuit par l'analyse du centre que si le bornage n'a pas suffi, d'où les expériences ludiques sur la lecture d'anagrammes demeurant compréhensibles tant que les bornes sont intactes.

Cette vue du « non-esprit » est évidemment contre-intuitive puisque l'humain, inévitablement, interagit cognitivement avec le perçu, qu'il scanne, sélectionne, segmente, hiérarchise en fonction d'expériences antérieures enregistrées à caractère anticipatif, prédictif, décisionnel et donc motivant l'agentivité. La capture acoustique des signaux propres à la caméra vidéo est concevable mais impossible à simuler pour la conscience humaine, d'où l'illusion que le phonique et le graphique sont objectivement segmentés en syntagmes, mots, syllabes et que certains d'entre eux sont « porteurs » de « sens ». Le linguiste est ainsi confronté à des nécessités contradictoires, celle de décrire les médiateurs physiques asémantiques envisagés sous l'angle in expérimental, et celle d'évaluer leur expérience sensorimotrice qui neutralise cet asémantisme.

1.2. *Empirie psychologique*

De l'expérience non sensible on tire les manifestations psychologiques et mentales de l'acte de langage : le signal phonique perçu est automatiquement et inévitablement segmenté en unités de sens de différents ordres, lexicales et grammaticales, exactement comme une mélodie musicale est interprétée comme un scénario auditif global et non comme une séquence d'inputs déconnectés. Ces unités segmentées sont sémantiques en ce qu'elle s'ensuivent d'une réponse mentale précise, à savoir la récupération de souvenirs enregistrant des expériences antérieures classées. La perception, segmentation et reconnaissance d'une unité lexicale comme « chat » est corrélée analogiquement aux occurrences antérieures du même événement phonique ou visuelle impliquant, d'une manière ou d'une autre, celle de l'être correspondant, soit par la perception, soit par le souvenir. Les premiers mots acquièrent leur valeur symbolique en acquisition du langage par *tokenisation* : co-occurrence sensible et psychologique de l'animal et du mot pour l'enfant sous la conduite de l'adulte, si bien que toute occurrence ultérieure de l'un sans l'autre demeure corrélable au souvenir enregistré de celui qui manque (le symbole). De même, une unité grammaticale telle que l'article défini restaure automatiquement le principe de récupération d'un souvenir d'une unité repérée, par opposition à l'indéfini, qui active une attente et une recherche.

L'expérience cognitive du signe perçu consiste en une réponse procédurière pré-enregistrée ; rechercher l'invariant, sans présumer définitivement de la légitimité d'une telle recherche, consiste à trouver le profil générique de la réponse sémantique stimulée par l'occurrence d'un segment donné singularisé dans l'input audio-visuel. Deux écueils sont à éviter : (i) la formulation de l'invariant envisagé doit être compatible avec les interactions contextuelles des invariants des autres opérateurs mis en œuvre dans l'énoncé considéré, avec prise en compte des reprofilages, renégociations, paramétrages que cela suppose (Cadiot & Visetti 2001) ; (ii) ces micro-invariants flexibles ne concernent que l'amorçage de la sémantique interprétative, mais ne présument pas de ce qu'il advient ensuite de la mise en rapport des notions et combinaisons sélectionnées avec l'ensemble du contexte psychologique impliquant le savoir préalable, la culture, le tempérament, l'humeur, la perception de la situation dont celle du comportement et de l'identité de l'autre, etc., d'où l'ouverture de l'éventail du contrôle et des aléas de la partie non mécaniste de la construction du sens.

1.3. *Le bouclage de la réception*

Le linguiste n'est pas qu'un observateur du fait langagier, il en est aussi l'acteur, à la fois dans le cadre de l'exercice de sa recherche par production de discours oraux et écrits comme moi-même en cet instant, et hors de ce cadre en tant que personne sociale ordinaire. Dans son environnement psychologique, ce fait trivial se vérifie par le fait que le traitement de l'ouï ou du lu se corréle à une simulation de la production motrice correspondante : la lecture consiste à se jouer mentalement ce que serait la perception du phoné correspondant si on se laissait l'énoncer, avec une mélodie, un rythme, un accent de mot et de phrase, toutes les composantes de l'oralité. Tout le système est structuré en boucles sensori-motrices de rétroaction : lecture visuelle <> phonation simulée <> audition simulée ; ce que l'on interprète n'est pas le lu visuel, mais la simulation de la perception auditive d'un ouï imaginaire correspondant et généré par une phonation non moins simulée exécutée par soi-même. La pensée verbale intime même relève de cette simulation, mais sans déclencheur textuel externe, sans lecture. L'acte de langage exige une conception stratifiée d'un sujet aux instances multiples.

Ce système se crée par l'acquisition du langage lorsque l'enfant, par imitation du comportement d'autrui, commence à motoriser par vocalisation les inputs sensoriels audio-visuels et, par suite de cette prise de contrôle agentive et intentionnelle, à pouvoir stimuler chez tout perceuteur, autrui et/ou lui-même, les réponses cognitives et les séquences interprétatives afférentes aux chaînes de segments phoniques correctement sculptées et séquencées, étant entendu que le couplage du moteur à l'audio-visuel passe par la proprio-céption tactile en retour du comportement des articulateurs musculaires. Il émerge ainsi que l'acte de langage mental, ou pensée, consiste à se faire construire le sens par et à soi-même à partir de la simulation vocale ce que l'on peut faire interpréter par l'autre via l'exécution vocale. Entre le discours transitif (*d'ego à tibi*) et le discours réflexif (*d'ego à mihi*) il n'y aurait pas de différence structurale fondamentale : dans les deux cas il s'agit de faire construire le sens via la stimulation ordonnées de notions (stimuli lexicaux) et de combinaisons (stimuli grammaticaux) dans un ordre donné (syntaxe) et dans le cadre d'une chaîne continue solidarisée (prosodie). En revanche il peut

exister une différence d'ordre pragmatique : le discours égotique constitue la pensée en traitant une situation et livrant un produit sémantique non planifié et imprévisible ; le discours altruistique peut être également égotique (et construire le sens pour soi en même temps que pour l'autre) ou ne pas l'être (lorsque le sens d'intention et la visée d'effet sont clairement préétablis et planifiés, vraisemblablement via une verbalisation non vocale antérieure). Dans ce cas seulement il y a planification allocutive du sens, mais le cas général et non marqué est celui où par la structure morphosyntaxique même couplée à des choix lexicaux il se construit une scène mentale non prédéterminée pour soi et/ou pour l'autre. On ne cherche plus à expliquer comment une structure phrastique dans une langue donnée exprime une pensée mais comment elle la constitue².

1.4. « Enacter » la pensée par la parole

On conçoit l'acte de langage comme la transition dynamique d'une forme de pensée antérieure à une forme de pensée postérieure, les deux formes de pensées cohabitant et interagissant ou se relayant dans la « conscience » du sujet³. Considérons la situation authentique suivante, réellement vécue dans mon expérience personnelle : je conduis seul sur une route écossaise en regardant le paysage de roches, fougères, bruyères, tourbières etc. Soudain j'aperçois un palmier. Sa vue a déclenché l'exclamation mentale non vocalisée suivante : « mais qu'est-ce qu'il fout là, ce con ? » Avant cet instant, la reconnaissance des composantes du paysage ne posait pas de problème, (i) parce que tous les éléments étaient reconnaissables et surtout (ii) parce que leur admission visuelle se conformait à un système d'anticipation : ce que l'Ecosse me donnait à voir était conforme à ce que je prédisais d'elle en fonction d'expériences antérieures indirectes (documentaires, guides touristiques, stéréotype culturel). Le voir, conforme à un préjugé, se laissait inscrire dans le paradigme préétabli des visions admissibles en vertu des visions antérieures ; le « réel » se soumettait à ce que j'avais expérimenté qu'il était et dont j'avais anticipé, planifié, *décidé* qu'il devait *encore* être. La compréhension du paysage, non problématique, n'appelait aucun traitement langagier, aussi ne pensais-je à rien de particulier, ou à autre chose sans rapport direct avec le traitement du perçu visuel. L'irruption inopinée du palmier entre en conflit avec ce système : selon mon préjugé il n'y avait pas de palmier en Ecosse. Ce que l'énonciation exécute, c'est la formulation séquentielle du conflit lui-même, non résolu par le traitement non verbal de la confrontation perception / anticipation.

Par cette verbalisation, on transite d'une forme d'*intelligence* à une autre : en amont, le couplage direct du perçu immédiat aux anticipations décisionnelles pré-enregistrées ; en aval, la gestion de décisions contraires : celle de l'analyse de l'évidence optique, « c'est un palmier » et celle de l'évidence psychique « ce ne peut pas être un palmier ». La gestion du conflit inopiné occasionne une perturbation psychologique manifestée par l'expression de l'irritation (*ce con*), laquelle est appliquée par hypallage au choix de l'unité lexicale désignant le palmier : il y a eu réminiscence, corrélation de l'intrusion présente (déictique *ce*) à des intrusions analogues antérieures par des individus humains ayant inspiré une exaspération analogue. L'acte de langage vectorise l'enaction au sens varelkien, à savoir, la mise en œuvre dynamique du rapport perception / anticipation dans son étroitesse (*palmier* vs *pas de palmier possible*) et dans son irradiation par connexion au réseau psychologique général (cette surprise me rappelle des agacements antérieurs occasionnés par des cons, donc ce palmier en est un autre). Ce seul énoncé concentre l'ensemble de ce scénario psychologique mais il en amalgame les phases (par l'hypallage notamment) parce qu'il dispose d'une narrativité propre, celle de la syntaxe du français (prédication, détachements) et des catégorisations sémantiques mise à disposition par les unités lexicales acquises dans le contexte de leur utilisation (« ce con »).

La lexicalisation de l'événement mental suppose le rapport de l'immédiat à la classe par la réminiscence, laquelle peut porter sur un contenu objectif (*palmier* : dénomination fondée sur la reconnaissance sensible, visuelle, d'un ensemble de propriétés) ou subjectif (*con* : dénomination fondée sur le rattachement à une classe d'objets ou d'événements phénoménaux inspirant un jugement commun). Le lexique d'un individu enregistre un ensemble de connexions réminiscentes disponibles entre les accidents sensori-moteurs instantanés de l'expérience immédiate et les accidents mémorisés du vécu antérieur, lesquels constituent un puissant système d'anticipation (de pré-reconnaissance, de pré-jugement) des constats attendus dans l'avenir et des décisions théoriques et pragmatiques qu'ils requièrent pour l'exercice du dynamisme moteur du vivant : le lexique fait de l'expérience passée la grille d'interaction au présent. Un événement sensori-moteur donné occasionne un faisceau de réminiscences hétérogènes et divergentes. Le choix de l'unité lexicale (*palmier* vs *con*) privilégie la capture interprétative de l'une (objective vs subjective) à l'exclusion des autres et la met en examen interprétatif par soi et/ou autrui : le lexique diversifie les options d'interaction à l'avenir en élargissant le spectre des

² Ce point appellerait une longue discussion autour du guillaumisme. On rejoint Guillaume sur la fonction hominisatrice du langage et la langue comme architecture cognitive dynamique permettant à la pensée de se saisir elle-même. Mais on s'en éloigne de diverses manières : (i) cette saisie passe par un reformatage du sens par l'acte de langage et la construction d'une représentation mentale scénique non-conforme à la phase prélinguistique

³ Conscience envisagée comme structure « mosaïque » (Chapouthier 2001, Robert & Chapouthier 2006).

expériences récupérées à beaucoup plus que la simple reconnaissance de faisceaux de propriétés sensibles récurrentes ; les réminiscences incorporent des scénarii complexes, des émotions, des situations sans rapport direct. Ce dispositif est constitutif de l'intelligence au sens étymologique : la capacité de composer un bouquet cognitif en tout instant et d'y raccorder des souvenirs toujours plus distants et divers mais néanmoins corrélés et pertinents⁴. En matière de fonction cognitive, l'acte de langage se déclenche en cas de conflit, d'insuffisance ou d'échec d'une enaction « à courte portée » - la reconnaissance du palmier *en tant que palmier* ne suffit pas à comprendre le paysage écossais ; la verbalisation compense l'insuffisance en activant des « réminiscences à longue portée », des corrélations étendues et diverses articulées par le lexique, lui-même articulé par la grammaire.

Cette théorie de l'effet rétroactif de la verbalisation sur la pensée complète les études sur l'origine du langage comme évolution du cri. Le cri est interprété comme le produit d'une pulsion (Fónagy 1983) motivé par une frustration (Salzen 2006) déclenchant chez le récepteur une réaction compensatoire (le cri de la proie menacée peut faire fuir le prédateur). Si on couple les modèles de motivation interne du cri avec les modèles d'expérimentation des couples sensori-moteurs, on obtient une boucle structurale expliquant l'incorporation sensori-motrice réflexive de l'effet du cri sur l'autre, à la fois par perception visuelle de la peur inspirée à l'autre et par expérience auditive de la peur inspirée à soi-même par son propre cri. Et surtout la mise en œuvre de la verbalisation langagière résulterait bien d'une pulsion motivée par une frustration. Le discours vocal sollicite la compensation de l'autre ; la pensée muette intériorise le rapport frustration / pulsion verbale / compensation intellectuelle chez un sujet conscient unique mais envisagé comme mosaïque d'instances interconnectées (Robert & Chapouthier 2006).

1.5. *Micro-synapse électro-chimique inter-neuronale et macro-synapse cogno-phonique inter-corticale*

Les éléments qui précèdent nous amènent à construire un nouveau modèle de l'interaction langagière. Dans le cas de la parole verbale vocalisée, l'interaction phonique entre deux cortex peut être définie comme une *synapse intercorticale par médiateur acoustique* : un cortex « communique » avec un autre non pas en se connectant directement par télépathie ou raccordement de systèmes nerveux pour téléchargement d'information, mais en diffusant dans l'environnement atmosphérique médial une chaîne acoustique de signaux modulés agissant comme stimulus sur le récepteur, lequel construit le sens sous l'effet de stimuli d'amorçage induits par chaque opérateur selon une procédure syntaxique à la fois contraignante et flexible.

L'analogie de structure est donc avec la synapse interneuronale intracorticale par médiateur chimique : deux neurones, potentiellement sièges de signaux électriques, sont séparés par une fente synaptique isolante, si bien que le signal n'est pas transmis par contact, mais stimulé par le neurone-source chez le neurone-cible par l'intermédiaire d'un vecteur chimique intermédiaire, dit neurotransmetteur. Les différences entre ces synapses sont (i) l'ordre de grandeur : la microsynapse électro-chimique est interneuronale, la macro-synapse cogno-acoustique est intercorticale ; (ii) les propriétés des signaux et du vecteur : le signal électrique est unique (binaire 0/1) et ne varie que par la période, de même que le transmetteur chimique (de structure constante mais de décharges à périodes variables). Le « signal cognitif » est complexe (non binaire) et le vecteur analogique de structure variable (la diversité des phrases générables par le lexique et la grammaire d'une langue donnée). (iii) la microsynapse est orientée unilatéralement d'une source vers une cible. La macrosynapse diffuse une onde acoustique par la phonation, laquelle sera perçue par tout système auditif présent, y compris celui du phonateur, sans compter la proprioception tactile de la motorisation phonatoire : la macrosynapse est à la fois transitive et réflexive, elle comprend une boucle de rétroaction multimodale qui provoque chez l'émetteur la réinterprétation de sa propre production. D'où la possibilité pour un « penseur » donné de se verbaliser l'acte de langage pour son propre usage en esquivant l'expulsion atmosphérique phonatoire et en se réservant la simulation anticipative et musculairement inhibée de ce que serait cette phonation si elle était libérée. Vocaliser c'est piloter la construction d'une scène mentale par tout récepteur y compris soi-même, et penser c'est simuler cet effet : se faire penser en interprétant une phonation inhibée et confinée en milieu intra-cortical.

A l'époque actuelle deux modèles, et seulement deux à ma connaissance, se construisent sur l'interaction comme centre organisateur des faits de morphosyntaxe. D'une part la théorie des relations interlocutive de Douay et Roulland, qui interprète les alternances morphologiques constitutives des microsystèmes de langues comme les marqueurs grammaticalisant diverses configurations du rapport allocutif par lequel le locuteur entre en rapport avec l'allocutaire. Et d'autre part le modèle de l'interaction cognitive de Bottineau, que l'on exploite à la suite. Ces deux modèles amorceraient une cinquième tendance en sus des quatre mentionnées par Mondada 2001 en matière de montée en puissance de l'interactionnisme (à savoir a) « l'essor des grammaires de l'oral », b) « le

⁴ On fait ainsi l'économie du symbolisme : si le vécu immédiat du palmier rappelle celui de l'importun par le biais de l'irritation, il n'y a pas de raison théorique de penser que la réminiscence émotionnelle soit moins directe que la réminiscence visuelle classificatoire présidant à la sélection du mot palmier. La sélection entre réminiscences divergentes permet l'économie d'une hiérarchie symbolique ou métaphorique.

développement des grands corpus de données orales authentiques », c) « un intérêt général pour l'interaction verbal de la part des analyses du discours » et d) « la diffusion de l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique ». La prise en compte de l'expérimentation du discours n'est pas neuve en pragmatique et en prosodie (Auchlin et al. 2004), elle met en application les notions de boucle de rétroaction et d'autopoïèse, mais en morphosyntaxe et en typologie il s'agit d'une orientation nouvelle.

Dans le cadre de l'interaction cognitive, la question est la suivante : une unité phonique segmentable (un lexème, un morphème) agit comme un opérateur déclenchant en réponse une procédure cognitive profilée et ajustable⁵. Quelle est sa nature, comment se modélise son rôle dans l'économie générale de la syntaxe de l'énonciation de la langue considérée, comme cet valeur opérationnelle se combine-t-elle ou se reprofile-t-elle par interaction renégociatrice aux opérateurs co-occurents en amont et en aval (par traitement en mémoire-tampon, anticipation etc.) ? Et pour la syntaxe : quelles indications donnent les traits typologiques d'une langue donnée en matière de protocole de la construction du sens telle que la phonation l'induit ? Trois langues vont illustrer le propos.

2. Le cas du basque : le protocole interactionnel euskarien

D'un point de vue typologique, descriptif et statique, le basque est une langue agglutinante ergative à verbe final :

(1) Mutilak neskari lorea eman dio.

{[Mutil-a]k / [nesk-a(r)]i / [lore-a]Ø / [e-ma-n]{
 }[<jeune homme>-DET]ERG / [<jeune femme>-DET]DAT / [<fleur>-DET]ABS / V {
 // {[d-i-o-Ø]}
 // {AUX=[NOR3sg-I-NORI3sg-(NORK3sg)]Ø}
 Jeune homme-le-par / jeune femme-la-à / fleur-la / donné / la-lui-(il)
 « Le jeune homme a donné la fleur à la jeune femme. »

Glose : « (avec) jeune-homme+le (*mutil+a*) dans le rôle source (ergatif *-k*), jeune-femme+la (*neska+(a)*) dans celui de la cible (datif *-ri*), fleur+la (*lore+a*) dans celui de l'intermédiaire ; (intrigue) : donner *eman* ; (action) : lui, à elle, ça, maintenant (auxiliaire agglutinant *dio*) ».

Envisagé dans sa dynamique, ce protocole consiste à (se) faire construire un *dramatis personae* détaillant les participants constitués d'un acteur lexical couplé à un actant grammatical, puis à nommer l'interaction qui les lie par un verbe lexical spécifiant un procès, et enfin à nouer l'intrigue en agglutinant dans l'auxiliaire des pronoms liés (ici *d-* « la », *-o-* « lui » et *-Ø* « il ») reprenant individuellement le rang personnel, le nombre et le cas (absolutif, datif ou ergatif) des arguments lexicaux. La démarche en question articule ainsi une *décomposition analytique de la scène* et une *recomposition synthétique du procès* à partir des participants établis.

L'énonciation de la phase analytique provoque chez l'interprétant interne (parole réflexive) et/ou externe (parole transitive) l'activation des notions lexicales à partir desquelles s'établissent les acteurs (*mutil*, *neska* et *lore*), l'activation connexions actanciennes formatrices du schème argumental (*-k*, *-i* et *-Ø*), et leurs couplages respectifs (*mutil-a-k*, *neska-ri*, *lore-a*) provoque la constitution des arguments par appariement acteur-actant ou entité-fonction. Ces rôles sont auto-définis dans ce système nominal sans passer par le verbe : l'absolutif, cas zéro obligatoire morphologiquement non marqué et sémantiquement neutre, pose une base, un repère neutre, le centre du système, le fond au sens gestaltien, *zakurra^A dator* « chien-le il-vient » > « le chien vient ». Par contraste, l'ergatif et le datif ajoutent deux saillances facultatives et polarisées, l'une positivement en « bosse » en position de source ou de dominant inchoatif en situation instable, typiquement l'agent : *katuak^E sagua^A jan^A du^E* « chat-le^E souris-la^A mangé^A la-il^E » > « le chat a mangé la souris » ; et l'autre négativement, « en creux », en position de cible ou de dominé en situation terminale et stabilisée, typiquement le destinataire, celui à qui échoit le procès (en termes de don, de résultat, de bénéfice, de détriment, d'expérience, d'évaluation selon les contextes) : *Izarra^A niri^D gustatzen^A zait^D* « izarra-le^A moi-à^D plaisant^A il-me^D » > « Moi j'aime l'izarra ».

La valeur interprétative de l'argument absolutif varie contextuellement selon (entre autres) les confrontations à un ou deux autres arguments (agent isolé, patient confronté à un agent ergatif, phénomène inspirant une expérience à un expérimenteur datif, ou trajecteur interpolé entre une source ergative et une cible dative, cf. *mutilak^E neskari^D lorea^A eman dio* « le jeune homme a donné la fleur à la jeune femme » : l'absolutif, neutre si envisagé isolément, subit une polarisation secondaire par opposition à un ou deux autres arguments facultatifs polarisés. La topologie proposée s'inspire d'une métaphore gravitationnelle (modélisable en termes de

⁵ Cette conception sous-tend nombre d'études de l'interprétation (Amiot 2004 et le « sens instructionnel » de *sur*, par exemple ; Col 200*, De Saussure 2005) mais elle n'a jamais donné lieu à l'établissement d'une réforme théorique de la notion d'invariant, centrée sur l'énonciation.

catastrophes de Thom ou selon le modèle sinusoïdal de Toussaint). Que l'ergatif et le datif soient liés originellement aux notions de haut et de bas n'est pas établi en diachronie, mais la pertinence du modèle se vérifie par bien des aspects, notamment le fait que l'élément sémantiquement le plus stable est toujours le plus bas dans la topologie : le datif s'il est représenté, en tant que support de résultativité ; sinon, en son absence, c'est l'absolutif, compris comme patient. Ce qui est frappant, c'est qu'un absolutif opposé à un datif est toujours destabilisé et sera interprété soit comme événement expérientiel incident à l'expérient datif, soit comme trajecteur émis par la source ergative à destination de la cible dative.

Ce système de calcul pondère les propriétés dynamiques des arguments, non pas en eux-même, mais dans leurs relations au sein de la configuration établie et en termes différentiels ou contrastifs. Ceci se manifeste par la prohibition de toute coréférence entre arguments assignés à des rôles distincts : un acteur comme *ni* « moi » ne peut être envisagé dans le même énoncé à la fois comme base absolutive neutre (patient *ni*) et comme pic ergatif instable (agent *nik*), **nik ni garbitzen naut* *« moi, moi, je me lave » ; on ne peut coupler un acteur unique à des actants topologiques distincts. Ce blocage cognitif ne s'explique que dans le cadre d'une théorie de la fonction comme rapports internominaux contrastifs. En français, la réflexivité distribue des rôles différenciés à un acteur unique parce que la distribution est centrée sur le verbe et que le français ne la rapporte pas à une décomposition analytique de type euskarien : *moi, je me lave*.

L'énonciation de la phase synthétique provoque chez l'interprétant (transitif ou réflexif toujours) le regroupement des arguments autour du procès de manière à exécuter l'intrigue : le regroupement du jeune homme, de la jeune femme et de la fleur autour du don pour (se) faire jouer (*enact*) la pièce « il-la-lui-a-donnée ». Stéphane Robert a fait l'hypothèse que ce contraste entre décomposition analytique d'une scène en participants et recomposition du procès en intrigue nouée indifférenciant le spatial et le temporel (par exemple le chien et l'aboïement) était une nécessité cognitive déterminant un universel linguistique. En basque, les modules morphosyntaxiques de l'énoncé disjoignent clairement les deux étapes et tendent même à les séparer en termes de successivité.

La recomposition est réalisable selon deux procédures. Soit le verbe lexical est séparé de l'auxiliaire, *eman dio* « donné le-lui-(il) » > « il le lui a donné » : il nomme le procès, recevant éventuellement des suffixes de détermination aspectuelle (*emango* : « participe futur », en fait prospectif ; *ematen* : « participe présent », d'accomplissement). Le regroupement des acteurs par les pronoms liés lui est alors extérieur et final : il forme « l'auxiliaire », en fait une accréation de pronoms et de marques de temps, de modalité, d'allocutivité, sans aucune racine lexicale de type « être » ou « avoir ». Dans ces accréations, au présent, la voyelle V qui instancie le noyau de la monosyllabe minimale varie en fonction de la matrice actancielle : *a* n'ajoute rien à l'argument absolutif (*da* = $d^A-a^V-\#$ « il »), *u* connecte un ergatif (*dut* $d^A-u^V-t^E$ « le-je »), *i* un datif (*dio* $d^A-i^V-o^D-t^E$ « le-lui-je »). Soit l'accréation des pronoms se fait directement sur le radical du verbe lexical dépourvu d'afixe aspectuel : *daramakiot* = $da^A-ra-ma-ki-o^D-t^E$ « le-vers-don-à-lui-je » > « je le lui apporte ». Cette conjugaison dite synthétique se passe d'auxiliaire (et de voyelle connective) et reste utilisée en basque contemporain pour une douzaine de verbes courants (mais l'académie donne en tout une liste de 24 verbes), en particulier au présent dans une valeur singulative immédiate, et surtout à l'impératif : *emaidazu* « donnez-le moi ».

Dans l'énoncé (1), le protocole est figuré intégralement et dans son ordre canonique : tous les participants lexicaux sont explicités et incorporés dans l'auxiliaire final. Le nombre d'arguments est variable, de un (nécessairement absolutif) à trois (ergatif et datif supplémentaires et facultatifs), ce qui donne quatre matrices actanciennes cardinales, A, EA, DA et EDA. La variation des matrices actanciennes nominales et de l'accord multiple verbal sont coindexées. Mais on observe des variations : un argument nominal peut être mis en relief (focalisation dite *galdegaia*) par extraposition à gauche, c'est-à-dire antériorisation ou anticipation énonciative ; il peut être thématiqué par extraposition à droite, c'est-à-dire postériorisation ou diffèrement. Il peut également ne pas être explicité s'il est acquis en contexte, c'est-à-dire considéré par le producteur comme disponible en mémoire de travail du récepteur (qu'il s'agisse d'un allocutaire pour la parole vocale ou du locuteur lui-même pour la parole mentale) : *eman dio* « il la lui a donnée ». Si l'énoncé canonique intégral (1) disjoint clairement une analyse nominale complète suivie d'une synthèse verbale complète, la plupart des énoncés naturels sont « incomplets » au sens tous les arguments lexicaux ne sont pas explicités, quand ce n'est pas l'auxiliaire lui-même qui manque (en particulier dans le cas des proverbes, dont la valeur générique rend superflus les repérages temporels, modaux et autres) ; et ils sont aussi « désordonnés » au sens où le locuteur peut entrer dans la chaîne analyse / synthèse par un constituant nominal ou un autre, voire réaliser l'analyse en plusieurs fois de part et d'autre du groupe verbal. Ces aménagements défigent la mécanique de la formulation initiale et prédisent la variabilité syntaxique observable dans les corpus écrits et oraux.

Pour ce qui est des instanciations des sites, les actants grammaticaux (les postpositions) peuvent être couplés à des acteurs lexicaux plus élaborés qu'un simple nom : un syntagme nominal typique est un ensemble ((ADV)) N (ADJ) dans cet ordre, la postposition se suffixant au dernier élément lexical présent, en l'occurrence le nom (*lorea* « fleur-la ») ou l'adjectif (*lore polita* « fleur joli-la ») ; la postposition porte sur l'ensemble lexical en

« facteur commun » [*lore (polit)*]_a, factorisation de la connexion morphologique qui s'oppose typologiquement aux marqueurs distribués du latin (cf. *Scio vitam esse brevem* « je sais que la vie est brève », où le sujet et l'attribut de la subordonnée infinitive partagent la même marque de rection accusative *-m*). En termes de *couplage*, le basque achève la composition lexicale de l'acteur sémantique avant de l'apparier en bloc à un actant grammatical formel ; par contraste, le latin couple chaque segment lexical à un actant formel sans attendre la constitution polylexicale de l'acteur sémantique complet, quitte à assigner le même actant à plusieurs lexèmes, avec un effet de marquage distribué, d'accord ou d'harmonie flexionnelle (*vitam brevem*).

En basque, un actant grammatical peut même recevoir comme acteur une proposition complète : un génitif nominal [*aitare*]_n *kotxea* « papa-de voiture-la » > « la voiture de papa » peut encadrer une subordonnée relative, [*ezagutzen* *dugu*]_n *emakumea* « connaissant la-nous-que-(présent) femme » > « la femme que nous connaissons », le génitif plaçant une proposition adjectivale et incomplète dans la dépendance d'un « postcédant » ; la règle du verbe final reste de rigueur, puisque le génitif (*-n*) se suffixe à l'auxiliaire (*dugu-*) comme marqueur de relativisation propositionnelle. Ce même marqueur subordonne les interrogatives en signe de relativisation dialogique : *Normandoak ez dakite zer den beldurra* « Les Normands ne savent pas ce qu'est la peur ». De la même manière, la complétive se forme par ajout de *-la* à l'auxiliaire ou au verbe final : *badakit egingo dela* « je sais qu'il le fera ». L'extrait suivant (traduction anglais > basque de *Harry Potter*, retraduction basque > français littéraire et personnelle, non-conforme à la version française commerciale) donne un exemple authentique impliquant l'ensemble des traits mentionnés (instanciation lexicale complexe, arguments lexicaux implicites ou déplacés, rection propositionnelle, variation des matrices actancielles nominale et verbale coindexées) :

- (2) **Biharamunean, ¹Malfoyk[>] ezin zuen sinetsi ²Harry[>] eta ³Ron[>], nekatuta-itxuraz baina poz-pozik, oraindik Hogwartsen zeudela. Izan ere, hurrengo goizean ⁴Harryk[>] eta ⁵Ronek[>] pentsatzen zuten ⁶[hiru buruko txakurrarekin izandako topaketa][>] ⁷abentura[>] paregabean izan zela, eta ⁸[gogo handia][>] zuten halako beste bat izateko. Bitartean, ⁹[Gringottsetik Hogwartsera eramandako fardelaren berri][>] eman zion ¹⁰Harryk[>] ¹¹Roni[>], eta ¹²[denbora asko][>] eman zuten beren artean galdezka zer izan ote zitekeen ¹³[hain babes handia][>] behar zuen ¹⁴[gauza hura][>].**

Le lendemain, ¹Malfoy ne pouvait croire qu' ²Harry et ³Ron, l'air épuisés mais ravis, faisaient toujours partie d'Hogwarts (=l'école des sorciers Poudlard). En fait, en ce lendemain matin, ⁴Harry et ⁵Ron pensaient que ⁷l'aventure ⁶de la rencontre qu'ils avaient eue avec le chien aux trois têtes était exceptionnelle (« sans pareille »), et ils avaient ⁸grande envie d'en avoir une autre du même genre. Pendant ce temps, ¹⁰Harry donna à ¹¹Ron ⁹des nouvelles du paquet ramené de Gringotts à Hogwarts, et ils passèrent ¹²beaucoup de temps entre eux à se demander ce que pouvait bien être ¹⁴cette chose qui nécessitait ¹³une si grande protection.

Moyennant toutes les réserves exprimées en matière de variation morphosyntaxique et lexicale, on définit donc le basque comme une langue du type analyse / synthèse, c'est-à-dire une langue dont le protocole énonciatif consiste à (se) faire réaliser (i) une décomposition protagonique de la trame par couplage acteurs (lexicaux) / actants (grammaticaux) et (ii) une recombinaison dramatique par accréation du procès (radical verbal), des personnages (couples actants-acteurs fusionnés par les pronoms liés) et des repérages à la situation interlocutive (temps, modalité, allocutivité). Ce cas n'est pas isolé, le japonais procède de manière partiellement comparable.

D'un point de vue dialogique, on constate que l'énoncé basque articule une interaction fictive à un allocutaire simulé : dans le groupe nominal, une notion lexicale (acteur) soulève la question implicite du rôle, à laquelle répond la postposition actorielle (*mutila-k*) ; dans le groupe verbal, un verbe lexical (trame) soulève la question des arguments, à laquelle répond l'auxiliaire agglutinant ; dans la proposition, l'analyse nominale disjoint des protagonistes, soulevant la question de la confrontation, à laquelle répond la synthèse. A ces trois niveaux d'extension syntagmatique, chaque constituant est formé d'un couple notion / fonction dans lequel le premier élément est réputé susciter chez l'allocutaire fictif une question simulée par le locuteur et à laquelle répond le second. La phrase apparaît ainsi comme le concentré protocolaire d'une chaîne dialogique rituelle et saturée par une instance énonciative unifique qui « parle pour deux » en accaparant les deux rôles, en imaginant ce qu'est le rôle de l'autre et en le jouant pour lui (théorie de l'esprit). Il s'agit évidemment d'un pilotage automatique de l'énonciation, un formulaire réflexe conditionné par l'acquisition, une sorte de logiciel cognitif de contrôle vocal, et non d'une stratégie consciemment développée par un locuteur donné ; mais un logiciel expérientiel et vivant, acquis non pas par placage d'une architecture formelle abstraite sur un support neuronal sans rapport, mais par moulage développemental du support dans le cadre de l'expérience sensorimotrice de l'acquisition et de la vie sociale en général. Voyons si le breton se prête à une analyse similaire.

3. Le protocole interactionnel breton

Bien différent est l'ordre du breton. La séquence typique est (i) focale, (ii) verbe et (iii) le reste : le verbe conjugué est utilisé comme pivot ou frontière séparant le constituant initial privilégié et singularisé comme point d'orgue informationnel pertinent de tous les autres constituants ne bénéficiant pas de cette élection. Dans un énoncé donné, on peut focaliser au choix le sujet, l'objet, l'attribut, un circonstant (adverbial ou prépositionnel), le prédicat complet, et même l'auxiliaire *bezañ* « être » focalisant l'acte même de prédication, avec les mêmes effets de sens que *do* dit emphatique en anglais (*he does speak Japanese* : polémique dialogique transitive – « mais si, il parle le japonais » - ou polémique psychologique réflexive, élimination d'un doute - « tiens, oui, il parle bel et bien le japonais »). Ces constituants focalisables peuvent également être instanciés par des propositions subordonnées (nominales conjonctives, adjectivales relatives ou adverbiales circonstanciées). Dans ce système où tout constituant peut précéder le verbe, la fonction du mot ne peut pas être marquée positionnellement comme en français (SV(O), du moins si O n'est pas un clitique). Le problème est que cette langue celtique n'a conservé aucune marque flexionnelle du cas, ce qui élimine tout marquage morphologique. Par suite, faute de moyens morphosyntaxiques, la fonction nominale n'est jamais affichée univoquement par la place ou la flexion : aucune marque énoncée par le locuteur ne fixe la fonction.

En revanche, le locuteur en délègue le calcul à l'allocutaire sous la forme d'indices distillés successivement et permettant des recouvrements interprétatifs : (i) entre la focale et le verbe est interpolée une particule préverbale, *a* ou *e* : *a* si la focale est un actant S ou O (S/O *a* V), *e* dans le cas contraire (Attr/Adv *e* V) ; *a* appelle une inclusion de la focale à la matrice actancielle du verbe, et *e* son exclusion. Ce n'est donc pas la focale énoncée qui est sujet ou objet, mais son impression sémantique interprétative mémorisée qui le devient une fois retraitée par l'instruction connective activée par la particule⁶. La focale énoncée est en attente d'assignation fonctionnelle, et la particule lève un premier niveau d'indétermination : le contraste actant / inactant⁷.

(ii) Le « sujet » n'est jamais marqué deux fois⁸. Soit il est focalisé, auquel cas le verbe ne porte pas de flexion d'accord (conjugaison dite impersonnelle, en réalité prédication disjointe) ; soit il ne l'est pas, auquel cas il est intégré au verbe sous la forme flexionnelle (conjugaison dite personnelle, en réalité prédication conjointe). Ainsi, l'allocutaire « apprend » la fonction d'un syntagme lexical non pas à l'instant où il le reçoit, mais ultérieurement, c'est-à-dire qu'il l'assigne progressivement et par étapes à réception des indices complémentaires permettant un calcul par recouvrement. On illustre cette dynamique sur un exemple extrait de *Tintin, Vol 714 pour Sydney*, (texte français d'origine : « Vous rateriez un éléphant à trois mètres dans un corridor ! »)

- (3) **Tennañ** *a* rajec'h un olifant en un trepas ! (Tintin, Nij 714 da Sydney)
« Vous rateriez un éléphant dans un couloir ! » (Tintin, Vol 714 pour Sydney)

Pour cette phrase, six focalisations possibles permettent six formulations différentes (S = sujet, O = objet, P = V+O = prédicat, F = Aux « faire » *ober* (< *opus*, *operis* ; radical conjugué (*g*)*ra*, E = Aux « être » / « avoir » *bezañ* (réduit à *bez'*), C = circonstant), *a* = particule de connexion actant focal / verbe pivot, *e* = particule de déconnexion inactant focal / verbe pivot (je glose *a* et *e* par « que » de jonction :

⁶ Seul le dialecte Léonard continue de faire un usage régulier et audible de l'alternance *a/e*, mais ces particules commandent des mutations consonantiques distinctes à l'initiale du mot suivant, universellement pratiquées, ce qui revient à décaler d'un cran dans la chaîne linéaire le marquage du rapport d'inclusion / exclusion de l'impression focale à l'actance verbale. Cette variation morphématique ne modifie en rien l'esprit du système.

⁷ On fait abstraction des autres paramètres de la dynamique interprétative. Si la focale est un adverbe, elle sera presque inévitablement un inactant de par cette catégorisation même, ce que viendra confirmer la particule *e* : *warc'hoaz ez in* « demain je viendrai » vs *warc'hoaz a zo un deiz all* « demain est un autre jour ». L'interprétant ne « répond » effectivement à la valeur connective de la particule reçue que si la même information n'a pas déjà été donnée par d'autres paramètres tels que la catégorisation lexicale et la sémantique notionnelle et demeure pertinente. L'interprétation est accélérée par un savoir-faire prédictif avec lequel il faut compter.

⁸ En toute rigueur il faudrait bannir les termes de sujet et d'objet (comme le dit également Urien 1989 pour d'autres raisons), du moins pour la focale. La meilleure représentation, bien que lourde à manipuler, consisterait s'inspirer des chaînes syntaxiques de Valin 1981 pour le français, lesquelles visent à modéliser les fluctuations des connexions incidencielles liant un mot énoncé en un instant donné aux souvenirs et anticipations des autres mots, et ce tout au long de la progression énonciative. Valin semble être le premier à avoir clairement intégré à ses modèles syntaxiques la dynamique temporelle du scénario des rapports syntaxiques liant des entités cognitives plutôt que des taches d'encre sur du papier. Par contre il impute ses représentations à la genèse de la production élocutive plutôt qu'au « téléguidage » allocutif.

FOCALE	Foc	V	autres
Verbe :	Tennañ <u>a</u> rajec'h un olifant en un trepas ! <i>Rater que feriez un éléphant dans un couloir!</i>		V a F-S O C
P=V+O :	Tennañ un olifant <u>a</u> rajec'h en un trepas ! <i>Rater un éléphant que feriez dans un couloir !</i>		P a F-S C
S :	C'hwi <u>a</u> tennje un olifant en un trepas ! <i>Vous que raterait (impersonnel) un éléphant dans un couloir !</i>		S a V O C
O:	Un olifant <u>a</u> tennjec'h en un trepas ! <i>Un éléphant que rateriez dans un couloir!</i>		O a V-S C
C.C.Lieu:	En un trepas <u>e</u> tennjec'h un olifant ! <i>Dans un couloir que rateriez un éléphant !</i>		C e V-S O
Prédication:	Bez' <u>e</u> tennjec'h un olifant en un trepas ! <i>Etre que rateriez un éléphant dans un couloir!</i>		E e V-S O C

La particule *a* est précédée du sujet *c'hwi* « vous » ou de l'objet *un olifant*, vs *e* dans tous les autres cas ; les verbes sont soit fléchis par le sujet *-c'h* (2^e personne du pluriel : *rajec'h* « feriez », *tennjec'h* « rateriez » sauf si le sujet est focalisé (*c'hwi a tennje*, conjugaison impersonnelle). Dans ce système, priorité est donnée à la singularisation d'un constituant focalisé, au prix même de l'assignation fonctionnelle, quitte à en déléguer le calcul à l'allocutaire. Il existe toutefois une faille dans le dispositif : dans la conjugaison personnelle, la flexion sujet de 3^e personne du singulier est Ø. En conséquence, dans

(4) **Ar gerc'heiz a zebr ar pesk.**

Le héron mange le poisson / le poisson mange le héron

La structure, à elle seule, ne précise pas si on a une focale objet (le héron comme patient) suivie d'un verbe personnel à flexion zéro de 3^e personne singulière et d'un sujet inversé (le poisson agent) ou si on a une focale sujet (le héron agent) suivi d'un verbe « impersonnel » et de son objet (le poisson patient). Bien sûr le rapport de prédateur à proie liant le héron au poisson fait obstacle à la première interprétation, mais ce n'est pas toujours le cas, comme avec les verbes de perception visuelle, impliquant une interaction immatérielle réversible entre animés :

(5) **Ar gerc'heiz a wel ar pesk.**

Le héron voit le poisson / Le poisson voit le héron.

Dans la pratique, un britophone n'emploie une telle structure qu'en contexte désambiguïsant, ou alors il s'amuse. Par ailleurs, *le recalcul de la fonction peut être récurrent*. Puisque la morphosyntaxe élocutive ne fixe pas la fonction nominale et que l'allocutaire doit l'interpréter a posteriori, celui-ci peut répéter cette même opération plusieurs fois et assigner successivement diverses fonctions au souvenir du même syntagme nominal relativement à des têtes de rection distinctes :

(6) **Kerc'heiz⁹ a lez pesk bihan a zebr melfedenn d'he c'hoan.**

Héron qui dédaigne petit poisson mange escargot à son souper.

Le premier *a* conjoint le souvenir de *kerc'heiz* « héron » au verbe *lez* « dédaigne » en fonction de sujet, et le second *a*, connecte une nouvelle fois ce souvenir, cette fois au verbe *zebr* « mange ». Ce sont les mêmes particules connectives qui lient la focale au verbe que la proposition soit rectrice ou régie, et dans ce système un pronom relatif est totalement superflu. Ici première proposition, à sujet indéterminé (pas d'article), ne peut être rectrice (*Héron mange petit poisson), sera interprétée comme régie (ce que traduit une relative : « Héron qui

⁹ *Kerc'heiz* « héron » > *ar gerc'heiz* : l'article défini *ar* commande la mutation par lénition de la consonne initiale du nom suivant s'il est du genre féminin. Pour une occlusive non voisée, la lénition se réalise par voisement : [k] \ [g] ; pour une voisée, par spiration : cf. (4) V. *debriñ* « manger » > *a zebr* (*a* + lénition [d] \ [z]) ; *pesk* « poisson » de (6), masculin, ne mute pas en **ar besk* en (4) et (5). Quatre grandes classes de mutations marquent divers accords en traits sémantiques (genre, actance) par rection syntaxique entre diverses catégories de termes sources (déterminants, prépositions, particules...) et de termes cibles (noms, verbes, adjectifs...) dans des conditions fluctuant selon les possibles phonologiques de la consonne initiale (toutes les consonnes ne réagissent pas à toutes les mutations proposées, ou elles réagissent de diverses manières) et éventuellement certaines restrictions par des traits requis pour le terme cible (contrastes de genre, de nombre et d'animation pour le nom).

mange petit poisson ») et sera reprise en bloc comme focale de la seconde, ce qu'indique la prosodie (mélodie et groupes de souffle : enchâssement des unités de tons). A l'instant où il est énoncé, *kerc'heiz* n'a aucune fonction déterminée morphosyntaxiquement, mais il sera mémorisé par l'interprétant et reconstruit successivement comme sujet de *lez* puis de *zebr* sous l'effet des deux particules *a*, activatrices de connexions actancielles d'un verbe incident à une focale mémorisée. Conformément au modèle de Cadiot & Visetti 2001, la saisie morphologique du mot dans la linéarité (par le producteur) n'est pas la phase terminale de la construction du sens (par le ou les interprétants). L'impression mémorielle d'une unité lexicale énoncée peut réaliser un parcours interprétatif au long duquel plusieurs fonctions sont assignées successivement par les particules de connexion verbale. Ce décalage entre une focale énoncée sans fonction et interprétée avec plusieurs se conçoit aisément si l'on prend soin de discriminer les instances cognitives en interaction, le producteur et l'interprétant, qu'ils coïncident ou non physiquement. Dans l'exemple suivant, le sujet inversé *tud* « gens » de *vez* « est » (générique) devient sujet de *veaj* « voyage » (la focale est la subordonnée temporelle conjonctive, adverbiale, d'où *e*) :

- (7) **Pa sonjañ e vez tud a veaj evit ar blijadur !** Conj V-s e S a V GNP

Quand pense-je qu'est des gens que voyage pour le plaisir !

« Et il y a des gens qui voyagent pour leur plaisir ! »

- (8) **Ne veze ket atav e-unan och ober e droioù. A-wechoù e keje ouzh maouezed frank o spered, career women ma vez lavaret, a¹ gave plijus, e-kerzh o ehanoù, kaout un ambrouger tonius ha seven, un den a² gomze yezh ar vro, a³ ouie petra a⁴ oa da weladenniñ e pep lec'h, hag a⁵ anaveze mat ar gwellañ tiez-debriñ. (Reun ar C'halan)**

[a² convertit *un den* « un homme » (O de *kaout* « trouver ») en actant du verbe transitif *gomze* « parlait » pourvu d'un objet postposé *yezh ar vro* « la langue du pays », donc *un den* = S de *gomze* ; *mutatis mutandis*, raisonnement identique pour les cinq occurrences de *a*]. *Il n'était pas toujours tout seul dans ses voyages. Parfois il rencontrait des femmes à l'esprit libre, des career women comme on dit, qui appréciaient, au cours de leurs séjours, la compagnie d'un guide stylé et poli, un homme qui parlait la langue du pays, qui savait ce qu'il fallait visiter partout, et qui connaissait bien les meilleurs restaurants.*

Maouezed « femmes », complément de la préposition *ouzh* « contre », est repris comme sujet « relatif » (*a gave plijus* « qui trouvaient plaisant ») ; de même, *un den* « un homme », objet de *kaout* « trouver », est repris comme sujet relatif à trois reprises (*a gomze* « (qui) parlait », *a ouie* « (qui) savait » et *a anaveze* « (qui) connaissait », alors que *petra* « quoi », objet de *ouie* « savait », est repris comme sujet de *oa* « était » (littéralement « qui savait quoi était à visiter »). Pas un pronom relatif dans cet enchevêtrement. Pas davantage de conjonction dans le suivant :

- (9) **Gouzout a ouiemp e oac'h ur pezh fall, Aotrou Rastapopoulos. Bremañ e ouzomp ivez ez eus eur lous pezh ac'hanoc'h !**

Savoir nous savions (que) étiez une pièce (=personne) mauvaise, MR. Maintenant savons aussi (que) est une pièce sale à/de vous !

« Nous savions déjà que vous étiez une canaille, Monsieur Rastapopoulos ; il nous restait aussi à apprendre que vous étiez un malotru ! »

Ouiemp « savions » est précédé de sa focale objet, l'infinitif *gouzout* « savoir »¹⁰, d'où *a* ; la seconde proposition *a* pour focale la première, laquelle n'est ni son sujet ni son objet (puisqu'une complétive n'est jamais « incomplète », à la différence d'une relative), d'où *e*. Le parcours fonctionnel mène souvent à des cumuls complexes :

- (10) **Gwir e oa e oa bet ur Weisburg e chom en e di araozañ ha gwir e oa e teue bembes dousadennoù a dud, klañv pe glañvidik diwar o hunvre da glask bezañ divec'hiet gantañ dre berzh e guzulioù, e litanioù, e louzeier iskis ha hudak marteze. (Lukian Tangi)**

C'était vrai qu'un certain Weisburg avait habité dans sa maison avant lui et il était exact que, chaque jour, des douzaines de personnes, malades ou malades imaginaires, venaient chercher à être soulagées par lui, grâce à ses conseils, ses litanies, ses remèdes bizarres et peut-être magiques.

Or on trouve aussi le cas inverse : à un site syntaxique stable, par exemple le sujet focal, on fait correspondre une instanciation lexicale variable. *Per a zo brav e di* « Pierre est beau sa maison » > « Pierre a une belle maison / la maison de Piere est belle » : le site initial de la focale est instancié une première fois par un sujet transitionnel, *Per* pris pour repère, avant d'être réinstancié par un sous-ensemble spécifiant la partie pertinente, *e di* « sa maison ». Face à ces structures « illogiques » à double sujet contradictoire (dites « disloquées »), la tradition

¹⁰ On trouve la même expression redondante en français régional breton, en particulier à Douarnenez : *savoir nous savions qu'il allait pleuvoir !*

s'échine à opposer un sujet grammatical à un sujet réel. En fait il n'y a contradiction que dans l'hypothèse où un site syntaxique reçoit une instanciation lexicale inamovible. C'est vrai dans les langues romanes, mais pas en breton, où le locuteur peut focaliser un constituant lexical transitoire qu'il affinera ultérieurement dans la chaîne linéaire au moment de faire assigner la fonction par l'interprétant (réflexif ou transitif toujours).

On constate donc que la délégation interprétative du couplage matière / fonction ouvre la possibilité d'une fluctuation discursive de l'un par rapport à l'autre : soit la focale lexicale est prise pour constante par rapport à laquelle les particules préverbaux font jouer les connexions fonctionnelles comme variables, soit la focale reçoit une fonction sujet constante, auquel cas l'instanciation lexicale de l'actant peut jouer par spécification tardive (sujets disloqués). L'important est que l'un des pôles du rapport matière / forme soit pris pour point fixe par rapport auquel joue l'autre pris pour variable : **Per a zo brav e di a gomprenin* *« Pierre est beau sa maison que j'achèterai » mettrait en jeu une double variation, lexicale (le sujet « Pierre » devient « sa maison ») et fonctionnelle (le sujet « sa maison » de « est » devient l'objet de « j'achèterai ») ; la variation lexicale du sujet disloqué bloque la possibilité de variation fonctionnelle pour le sujet terminal, figé dans cet actant.

Ceci n'est concevable que dans le cadre d'une théorie de l'esprit intégrée par la syntaxe qui oblige le producteur à gérer l'inflexion de la trajectoire interprétative de l'interprétant non seulement pour l'énoncé global, mais aussi pour certains de ses constituants particularisés, notamment la focale. Le locuteur n'a ni la liberté ni la conscience de procéder ainsi, c'est le formulaire syntaxique du protocole énonciatif qui fixe cette démarche acquise par reconnaissance et imitation dans la petite enfance (chez les britophones du moins, pas chez les bretonnants), *subie avant que d'être maîtrisée*.

Cette importance de la réception planifiée se vérifie du côté du choix de la focale. Certains auteurs, plutôt influencés par le français, tendent à focaliser ce qui dans la version française serait le thème, à savoir l'objet discursif supposé disponible en mémoire de travail allocutive simulée dans un contexte donné. D'autres au contraire, plus authentiquement celtisants, privilégient la *focale allocutive*, à savoir l'élément dont la communication est la plus urgente dans un contexte donné justement parce que sa teneur est supposée ignorée de l'allocutaire, mais fortement attendue. En clair, la focale répond à une question implicite :

- (11) **Unan eus ar bolised a bouezas war an nozeleñ gant an niverenn 1, hag ar gael gentañ a risklas d'ar c'hostez. Bihan-kenañ eo ar gellig.**

L'un des policiers appuya sur le bouton numéro un et la première grille glissa de côté. La cellule était toute petite.

(Question intermédiaire : *il ouvrit la cellule > (comment était la cellule ?) > petite était la cellule*)

Pour cette raison, les manuels de breton présentent l'alternance des choix focaux possibles comme autant de réponse à la question correspondante : *Pêr a zo pinvidik* « Pierre est riche » répond à la question « Qui est riche ? », *Pinvidik eo Pêr* « Riche est Pierre » répond à la question « Comment est Pierre ? », etc. Cette présentation fonctionne pour les petits dialogues d'apprentissage, mais pas pour le dialogue naturel et encore moins pour le texte écrit. En revanche, considérer que la focale a pour fonction de répondre préventivement à un besoin informationnel que le producteur suppose de sa représentation de la psychologie de l'interprétant, et que cette lacune est explicitable par une question, fournit un modèle explicatif opératoire. Dans le cas du discours réflexif non vocal, la focale reçoit la réponse au propre besoin sémantique de « l'allocutaire mental ».

On retrouve donc le même principe directeur qu'en basque, à savoir que la syntaxe prototypique de l'énoncé s'explique en premier lieu par la simulation d'un protocole dialogique intégré, saturé par le producteur mais s'appuyant sur la spéculation de l'état cognitif de départ de l'allocutaire ciblé et le profilage de la démarche requise pour le faire transiter d'un état à un autre avec succès. En basque, on a dit que ce protocole concerne l'alternance des pôles et des connexions (nom-fonction, verbe-auxiliaire, analyse-synthèse). En breton, il concerne l'amorce de la phrase par la focale, c'est-à-dire le contrôle de la prise en charge du rôle élocutif dans le dialogue, le choix de la « fenêtre de tir » sémantique ouverte, celle qui permet d'entrer linguistiquement dans la psychologie de l'autre pour y faire construire le sens pertinent au moment considéré. Le reste de l'organisation syntaxique découle de ce « choix » stratégique initial (destabilisation de l'ordre des mots, démission et délégation de l'assignation fonctionnelle, fluctuations relatives de la lexie et de la fonction). La simulation dialogique ne s'applique pas aux mêmes segments phrastiques dans les deux langues (tout l'énoncé en basque, certains syntagmes en breton) et livre des types syntaxiques si contrastés qu'on ne les imagine pas comparables, et pourtant c'est bien la même force organisatrice qui sous-tend leurs cohérences respectives.

4. Le cas du français

Dans un énoncé français transitif écrit, l'ordre des syntagmes est SVO (*le chat mange la souris*) vs SOV pour les clitiques (*il la mange*). Le principe est que la proposition se partage entre un sujet thématique (mémorisé dans le contexte avant et reconnu) et un prédicat rhématique (de contenu novateur non reconnu) : le producteur commence par le sujet, ce que l'interprétant devrait *reconnaître*, et finit par le prédicat (bien mal nommé), ce qu'il devrait *découvrir*. Manifestement, c'est l'inverse du breton. Dans le prédicat rhématique, le verbe contrôle localement la syntaxe interne du groupe verbal en imposant ou non divers sites actanciels (l'objet direct, l'objet indirect, les compléments prépositionnels) à faire instancier soit par des lexies nominales (*la souris*), soit par des clitiques (*la*). Dans le premier cas, le producteur explicite la lexie intégralement parce qu'il estime que l'interprétant n'en a pas connaissance : *la souris*. L'objet est alors lexicalement rhématique, et il s'installe par congruence dans le site rhématique de la proposition : *le chat mange la souris*. Dans le second cas, le producteur « estime » que l'interprétant a déjà connaissance de la section lexicale du syntagme, aussi n'en retient-il que le déterminant : *la (souris) = la* ; dans les langues romanes, le pronom objet est habituellement un article rendu anaphorique par occultation du nom qu'il devrait introduire¹¹ : un article saturé. Ceci en fait un objet mémoriel, donc thématique, incompatible avec la section rhématique de la proposition, le prédicat : **le chat mange la*. Il est par contre compatible avec la section thématique préverbale : *le chat la mange, il la mange*. Contrairement au sujet (même pronominal), l'article saturé est mécaniquement suivi du verbe sans aucune incise possible : **le chat la goulument dévore* (alors que le pronom sujet, justement, n'admet qu'un « séparateur » du verbe : le clitique objet). D'où l'accord du participe passé des temps composé : avec avoir, auxiliaire de différenciation, le participe rapporte une propriété adjectivale à un support nominal distinct du sujet (*elle a mangé*, pas d'accord) et pouvant être instancié par le clitique objet (*elle l'a mangée*, accord) ; dans la linéarité cet accord requiert la connaissance préalable de la tête nominale, ce qui exclut l'objet lexical rhématique : *elle a mangé la pomme* (pas d'accord, *parce que l'allocutaire n'est pas censé connaître le genre d'un nom encore non reçu* – indice palpable si besoin est du caractère *allocutif* de la morphosyntaxe).

On en déduit qu'en cas de *conflit cognitif* chez le producteur entre la *syntaxe informationnelle générale* de la proposition (sujet thématique, prédicat rhématique) et la *l'hyposyntaxe actancielle locale* par laquelle le verbe structure le prédicat (*manger la souris*), *c'est la première qui l'emporte sur la seconde*, d'où repositionnement du clitique en section thématique et marquage morphologique de la fonction par le cas en remplacement du marquage syntaxique post-verbal neutralisé pour cause de rhématicité refusée. Selon ce principe, la phrase française est le siège de la rencontre entre deux forces organisationnelles, la séquence informationnelle projetée du texte (segment hyper-phrastique) sur la proposition (segment phrastique) d'une part, et la matrice actancielle projetée sur le prédicat (segment hypophrastique) par sa tête lexicale, le verbe : conflit phrastique entre une exosyntaxe de source hyper-phrastique et une endosyntaxe hypophrastique (projection verbe > prédicat). En cela le français diffère du basque, dont la proposition possède une syntaxe phrastique propre à son niveau segmental et sans interférence avec les segments supérieur (le discours) ou inférieur (le verbe) : le schème analyse / synthèse, qui gère localement le rapport décomposition / recombinaison entre des bornes phrastiques énonciatives relativement étanches. En comparaison, celles du français sont perméables, pour ne pas dire osmotiques. Le passif s'explique de la même manière : pour que le patient soit thématizable en fonction de sujet par attraction cohésive au contexte avant, il faut évincer tout constituant plus thématique que lui, typiquement l'agent, d'où l'intransitivation par l'auxiliaire *être* pour libérer la place, et il faut neutraliser la projection actancielle d'un site objet par le verbe dans le prédicat, d'où la forme participiale adjectivale, « forme morte du verbe » selon Guillaume.

Ces éléments font apparaître que le français possède un protocole intégrant simple, de type thème / rhème, mais qu'il s'y enchâsse un sous-protocole intégré formant un réseau local, le prédicat comprenant le verbe et ses périphériques actanciels, et qu'entre les deux il peut y avoir conflit, d'où clitiques et diathèses. En basque, à aucun moment on n'a dû invoquer la notion de conflit cognitif ni celle d'articulation de principes organisateurs hétérogènes à des niveaux syntaxiques distincts. En breton par contre, la perméabilité osmotique des bornes énonciatives est maximale, puisque la focale (en borne initiale) se choisit en fonction de la question laissée à l'allocutaire fictif par le contexte avant (borne finale). Il s'ensuit mécaniquement un conflit entre la projection valencielle centrifuge issue du verbe (endosyntaxe) et la projection focale situationnelle et contextuelle (exosyntaxe). Ce conflit est géré par la dynamique de la fluctuation interprétative motivée par la démultiplication des allostructures verbales (cf. encadré supra). Typologiquement, on oppose donc la proposition basque, contrôlée par une syntaxe phrastique à son niveau propre ; la proposition française, siège d'un conflit facultatif entre exosyntaxe informationnelle et endosyntaxe actancielle du prédicat ; et la proposition bretonne, siège d'un conflit obligatoire entre exosyntaxe informationnelle et endosyntaxe actancielle à l'échelle propositionnelle, sans clivage sujet / prédicat (pas d'alterande ni d'alteration). En parallèle, le basque marque morphologiquement un

¹¹ Ce principe se retrouve en anglais avec l'auxiliaire : *I don't (like it)* ; et avec la préposition : *the plane took off (the ground)*.

cas nominal stabilisé, le français marque morphologiquement ou syntaxiquement un cas stabilisé (non cumulable), et le breton ne marque pas un cas non stabilisé, donc cumulable.

En français parlé, la distribution des exo- et endosyntaxes prend un relief particulier. Dans un énoncé transitif oral, chaque participant S et O peut être détaché à gauche ou à droite :

<p>(EXPOSITION ANTERIEURE) satellite périphérique facultatif, approche / entrée / amont discrimination des arguments</p> <p>exposition heuristique (appel, sélection contrastive, polémique)</p>	<p>ARTICULATION CENTRALE Noyau central obligatoire, franchissement / connexion confrontation des actants S/P[VO]</p> <p>articulation concentrée = couplage : arguments lexicaux couplés aux actants verbaux</p> <p>accord texte / verbe <i>Le chat mange la souris.</i></p> <p>désaccord texte / verbe <i>La souris est mangée par le chat</i> neutralisation du verbe par intransitivation</p>	<p>(EXPOSITION POSTERIEURE) satellite périphérique facultatif, éloignement / sortie / aval discrimination des arguments</p> <p>exposition herméneutique (rappel, réévaluation, réinterprétation)</p>
<p>arguments découplés : séquence locale +TH / -TH relatifs si arguments coprésents</p> <p><i>Le chat, la souris, ... La souris, le chat, ...</i></p> <p><i>Le chat, ... La souris, ...</i></p>	<p>articulation distribuée = découplage + désaccord : arguments lexicaux découplés des actants verbaux (« détachements ») d'où reprise par clitiques anaphoriques thématique et neutralisation de l'ordre verbal par la marque casuelle</p> <p><i>..., il la mange.</i></p> <p><i>Il la mange, ...</i></p> <p><i>... il la mange, ...</i></p>	<p>arguments découplés : séquence locale +TH / -TH relatifs si arguments coprésents</p> <p><i>... le chat, la souris. ... la souris, le chat. ... la souris. ... le chat.</i></p>
<p>EXOSYNTAXE seule zone non conflictuelle = hors de portée de l'actance verbale coréférence exclue : *<i>moi, moi</i></p> <p>Basque : *<i>nik ni</i></p>	<p>EXOSYNTAXE ET ENDOSYNTAXE zone de conflit potentiel = couplage texte / actance verbale réflexivité possible : <i>je me lave</i> découplage non solidaire</p> <p>Basque : *<i>garbitzen naut</i> incorporation = multisujet solidaire</p>	<p>EXOSYNTAXE seule zone non conflictuelle = hors de portée de l'actance verbale coréférence exclue : *<i>moi, moi</i></p> <p>Basque : *<i>nik ni</i></p>

On distingue ainsi trois zones énonciatives : la zone d'exposition antérieure (à gauche), la zone d'articulation (centrale), et la zone d'exposition postérieure (à droite). La seconde est seule obligatoire et forme le noyau du système, les deux autres sont des périphériques facultatifs. La seconde articule le conflit cognitif potentiel entre la division sujet / prédicat sur l'échelle thématique / rhématique (exosyntaxe) et la distribution actancielle d'arguments dans le prédicat par le verbe (endosyntaxe). Les première et troisième, dépourvues de verbe, ne sont gérées que par l'exosyntaxe de source hyperphrastique et ne connaissent pas ce conflit. La première permet au producteur d'appeler les arguments envisagés hors prédication, hors confrontation actancielle par le verbe : *Le*

chat, la souris, il la mange. Ceci confère aux participants lexicaux une valeur interprétative soit heuristique, soit contrastive, voire polémique, selon les contextes, la prosodie etc. Au contraire, la troisième zone permet au producteur de rappeler à la mémoire de l'interprétant l'identité d'un participant déjà connu, non qu'il ait pu être oublié ou perdu de vue, mais plutôt en vue de susciter une réflexion ou méditation secondaire a posteriori, conférant à l'argument une valeur herméneutique : *Papa, il est parti* n'a absolument pas le même sens que *Il est parti, papa*, ce dernier laissant une impression de doute, voire d'inquiétude ; le constat est mis en examen. Pour l'énoncé transitif, chaque argument détaché peut instancier individuellement la zone d'appel ou de rappel indépendamment du placement de l'autre : le rapport d'agent à patient potentiels (*chat vs souris*), malgré sa pertinence de principe, est exclu de toute prise en compte. Et si les deux détachements se partagent la même zone d'appel ou de rappel, ils s'ordonnent entre eux par degrés de thématité décroissante et non en fonction des statuts d'agent ou de patient : *la souris, le chat, il la mange*. Rien n'oblige à ce que l'agent pressenti précède le patient plausible. Ceci confirme que l'actance endosyntaxique est strictement confinée à la zone centrale de prédication par le verbe et dans le cadre de la connexion sujet / prédicat ; elle est absente des zones d'appels et de rappels, cognitivement homogènes, réservées à la gestion des présentations et re-présentations. En français parlé, l'exosyntaxe est générale et concerne tous les segments de l'énoncé, alors que l'endosyntaxe issue du verbe et structurant le prédicat est localisée dans la zone connective de prédication, où elle peut entrer en conflit avec l'exosyntaxe. Ceci fait de l'énoncé oral une proposition syntaxiquement hétérogène avec des compartiments gérés par des principes semi-constants (l'exosyntaxe), semi-variables (présence facultative de l'endosyntaxe).

La comparaison avec la phase analytique du basque s'impose. Comme en basque, la zone d'appel présente les arguments. Elle se caractérise par la même contrainte de non-coïncidence des arguments convoqués : **Moi, moi, je me lave ; *Nik ni garbitzen *naut*. Mais en français la zone d'appel ignore l'actance et ne compose pas la matrice que l'on a présentée pour la zone analytique du basque (A, (D), (E)). Il s'ensuit qu'en français, le sujet et objet n'héritent pas d'une contrainte actancielle acquise en phase analytique dans le cadre d'une construction nominale de l'actance : la prohibition de **moi, moi* n'entraîne pas celle de *je me*. En basque, la prohibition de la matrice actancielle nominale **nik ni* détermine celle de l'incorporation des pronoms correspondants dans le cadre de la conjugaison verbale multiple : **nik ni > *naut* (forme générable dans le respect des principes agglutinatifs des pronoms liés, mais violant la contrainte de non-coréférence, et inattestée). La ressemblance entre la zone d'appel du français et la zone analytique du basque n'est donc que partielle et superficielle : la zone d'appel française hiérarchise les arguments selon l'échelle exosyntaxique hors de l'actance verbale, alors que la phase analytique basque prépare la matrice actancielle qui sera incorporée par le verbe en phase synthétique. Les scénarios allocutifs de la construction du sens sont bien différenciés, et ne s'appuyer sur des données descriptives superficielles pour rapprocher ces structures serait une erreur. Si l'idée même d'analyse est partagée par les deux systèmes, elle est appliquée à des champs cognitifs distincts. Le breton, pour sa part, la récuse en privilégiant la focale.

Pour conclure sur le français, l'intégration d'une simulation dialogique est facultative : soit on soulève a priori une question argumentale à laquelle on répond par l'actance (*papa, il est parti*), soit on soulève la même question a posteriori (*il est parti, papa*), soit on ne la soulève pas du tout, répondant directement à une question non posée (*papa est parti*). On discrimine ainsi la syntaxe de l'écrit, relativement « autiste » et faisant peu de cas du mentalisme de *l'autre par définition absent* (allocutivité *in absentia*), de la syntaxe expressive de l'oral, ancrée dans la situation d'interlocution et l'expérience sensible de l'adresse à *un autre par définition présent aux sens* (allocutivité *in praesentia*). Il est remarquable de constater que l'on distingue deux modes de structuration syntaxiques différenciés selon que le canal allocutif se destine à un allocutaire actuel ou virtuel, dont l'état cognitif de départ est supputable ou non par prise en compte des données empiriques fournies par l'expérience sensible immédiate (visuelle et auditive pour l'essentiel).

Conclusion

La simulation d'un protocole dialogique saturé joue un rôle structurant dans les trois langues. En basque, il détermine les couples analyse / synthèse, verbe / auxiliaire et notion / fonction. En breton, il préside à la libération du choix focal, la destabilisation de l'ordre des mots, la délégation du couplage notion / fonction et la fluctuation de l'un par rapport à l'autre en termes de variable relative à une constante. En français, il sous-tend l'échelle thématique / rhématique ainsi qu'à l'oral la discrimination de zones d'appel et de rappel allocutifs, créant un rapport de question à réponse entre ces zones et la prédication centrale. Compte tenu de l'altérité typologique spectaculaire des trois langues délibérément choisies pour explorer l'hypothèse, on considère que la mise en évidence d'un principe organisateur partagé est potentiellement probante. On propose donc que de manière très générale, en typologie linguistique, la distribution linéaire des syntagmes, la catégorisation des morphèmes, leur connexion aux unités lexicales s'expliquent avant toute chose par l'interaction de deux systèmes cognitifs et le profilage protocolaire de leur commerce vocal. Ceci revient à envisager la phrase comme

un *rituel* à caractère dialogique simulé, relativement fixé et profilé, flexible par la possibilité d'adjoindre des excursus et de faire varier le format des instanciations du formulaire, et dans lequel s'intègre une simulation de l'alternance des instances énonciatives et leur saturation par l'une des deux avec prise en compte de l'état cognitif supposément assignable à l'autre. La pensée verbale non vocale revient à une intériorisation ou confinement psychologique de l'ensemble du dispositif et à sa distribution sur des instances cognitives discrètes d'une conscience unificatrice qui gère leur dialogue ; elle permet l'amplification ou élargissement de l'intellection par couplage de l'expérience sensori-motrice immédiate à des enregistrements bien plus distants et divers que ce dont est capable un cortex ne s'appuyant pas sur le logos, ensemble de relais somatiques verbaux vocalisables ou simulables. C'est l'exemple même de la corporéité de la cognition telle que l'envisage Varela. Une hypothèse de cet ordre ouvre la voie à une typologie interactionnelle et cognitive du discours introverti et extraverti dans les langues naturelles, elle renouvelle la théorie de l'intelligence, de la conscience, du langage, et explore la distribution individuelle et sociale de la cognition.

Références

- Amiot, D. (2004), « Sur préposition et préfixe: un même sens instructionnel ? », in *Continuités sémantiques, Revue de sémantique et pragmatique*, 183-199.
- Anderson, S. R. (1976), « On the notion of subject in ergative languages », in Li, C. (ed), *Subject and Topic*, New York, Academic Press, 1-23.
- Auchlin, A., Filliettaz, L., Grobet, A. & Simon, A. C. (2004), « (En)action, expérientiation du discours et prosodie », *Cahiers de linguistique française* 26, 217-249.
- Bottineau, D. (2003), « Iconicité, théorie du signe et typologie des langues », Monneret, Ph. (dir.), *Cahiers de linguistique analogique, n° 1 – Juin 2003, Le mot comme signe et comme image : lieux et enjeux de l'iconicité linguistique*, Association Bourguignonne d'Etudes Linguistiques et Littéraires (ABELL), Dijon, 209-228.
- (2005), « Prédication et interaction cognitive en basque », François, J. & Behr, I., *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues, Mémoires de la Société de Linguistique, XIV*, Peeters, Louvain, 97-132.
- (2006), « Les formes non finies du verbe basque », Blanvillain, O. & Guimier, C., *Travaux linguistiques du Cerlico, 19, Les formes non finies du verbe -I-*, Presses Universitaires de Rennes. <https://hal.ccsd.cnrs.fr/ccsd-00097953>
- Bottineau, D. & Roulland, D. (2006a), « Le problème de la réflexivité en basque », in Bottineau, D., Roulland, D. & Rousseau, A. (eds), *L'énoncé réfléchi, Actes du colloque « L'énoncé réfléchi »*, Université de Lille 3, EA 2855 SELOEN, 13-15 novembre 2003 Presses Universitaires de Rennes, décembre 2006.
- (2006b), « La grammaticalisation de l'adresse en basque : tutoiement et allocutivité », Begioni, L. & Muller, C., *Problèmes de syntaxe et de sémantique dans les langues naturelles, Volume d'hommages au professeur André Rousseau*, CEGES, Presses Universitaires de Lille.
- (2007a), « Personne de langage et personne de langue en basque », Presses Universitaires de Rouen.
- (2007b), « Ergativité nominale et actance verbale en basque », Actes du 11^e Colloque International de Psychomécanique du Langage, Université Paul Valéry, Montpellier, 8-10 juin 2006.
- (2007c), « La coordination en basque », Beggioni, L., Quayle, N. & Rousseau, A., *La coordination, Actes du colloque « La coordination »*, EA 2855 SELOEN, Université de Lille 3, 17 décembre 2004, Presses Universitaires de Rennes (printemps 2007).
- Bronckaert, J.-P. (2002), « Commentaires à propos du texte « langage et pensée » », in Montangero, J. (2002), *Piaget et les sciences cognitives, Intellectica*, 2001/2, no 33, 175-190.
- Cadiot, P. & Visetti, Y.-M. (2001), *Pour une théorie des formes en sémantiques, motifs, profils, thèmes*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Carrer, P. et alii (1986), *Permanence de la langue bretonne, de la linguistique à la psychanalyse*, Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro, Rennes.
- Col, G. « “ Relation ” ou “ intégration ” prédicative ? La prédication comme principe d'émergence du sens »
- Comrie, B. (1978), « Ergativity », in Lehmann, W. P. (ed.), *Syntactic typology : studies in the phenomenology of language*, Austin, University of Texas Press, 329-394.

- Comrie, B. (1981), *Language Universals and Linguistic Typology*, Chicago, The University of Chicago Press, 2nd edition 1989.
- Coyos, J-B. (1999), *Le Parler basque souletin des Arbailles, une approche de l'ergativité*, Paris, L'Harmattan
- (2006), « Pronoms, indices de personne et prise en compte de l'allocutaire en basque », *La linguistique - Revue de la Société internationale de linguistique fonctionnelle 2006/1*, 42, à paraître, Presses Universitaires de France, Paris.
- Denez, P. (1986), « Contraintes formelles de la structuration de la phrase bretonne », in Carrer, P. *et alii* (1986), *Permanence de la langue bretonne, de la linguistique à la psychanalyse*, Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro, Rennes, 19-44.
- De Saussure, L. (2005), « Parallélisme et linéarité de l'interprétation : remarque sur un cas de causalité implicite », *Intellectica*, 2005/1, no 40, 43-62.
- Douay, C. (2000), *Éléments pour une théorie de l'interlocution*, Presses Universitaires de Rennes.
- Favereau, F. (1997), *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, Morlaix.
- Fónagy, I. ([1983] 1991), *La vive voix, Essais de psycho-phonétique*, Payot.
- Guillaume, G. (1971-1999), *Leçons de linguistique, 17 vol.*, Les Presses de l'Université Laval, Québec; Presses Universitaires de Lille.
- Hémon, R. ([1940] 1975), *Grammaire bretonne*, 8^e éd., Al Liamm, Brest.
- Hewitt, S. (1988), « Un cadre descriptif pour le sujet du verbe breton », *La Bretagne Linguistique*, 4, Brest, 203-211.
- Hualde, J. I. & J. Ortiz de Urbina (1993) *Generative Studies in Basque Linguistics*, Amsterdam & Philadelphia, Benjamins.
- Hualde, J. I. & J. Ortiz de Urbina (eds.) (2003), *A Grammar of Basque*, Mouton de Gruyter.
- Lafitte, P. (1995²), *Grammaire basque*, Donostia, Elkar (édition originale 1944).
- Lambert, P.-Y. (1998), « L'actance dans les langues celtiques », in Feuillet, J. (éd.), *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Mouton De Gruyter, Berlin / New York, 811-847.
- Lazard, G. (1994) *L'Actance*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Le Gléau, R. (1973), *Syntaxe du breton moderne (1710 – 1972)*, Editions La Baule.
- Martinet, A. (1988), « Basque –k et indo-européen –s comme marque de l'origine », in *Actes du 2^e Congrès Mondial Basque sur l'Euskara*, Saint Sébastien, 308-9.
- Mondada L. (2001), « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges Linguistiques*, n°1, mai 2001. Saint-Chamas: M.L.M.S. éditeur (France), <http://marges.linguistiques.free.fr/>
- Montangero, J. (2002), *Piaget et les sciences cognitives*, *Intellectica*, 2001/2, no 33.
- Nemo, F. (2004), « Constructions et morphèmes : réflexions sur la stabilité en sémantique », in *Continuités sémantiques, Revue de sémantique et pragmatique*, 15-16, 11-32.
- Ploog, K. (2001), « La position initiale et la valeur thématique dans trois dispositifs syntaxiques du français parlé abidjanais », in *Revue de sémantique et pragmatique*, 9-10, 129-150.
- Rebuschi, G. (1989), « Is there a VP in Basque ? » in Marácz, L. & Pieter, M. (eds.), *Configurationality ; The Typology of Asymmetries*, 34, *Studies in Generative Grammar*, Foris, Dordrecht, 85-116.
- (1997a) *Essais de linguistique basque*, Supplément de l'Anuario del Seminario de Filología Vasca "Julio de Urquijo", XXXV, Bilbo/Donostia, Euskal Herriko Unibertsitatea,.
- (1997b), « Pour une représentation syntaxique duale : structure syntaxique et structure lexicale en basque », in *Essais de linguistique basque*, 101-123.
- (1999), « Le complexe verbal basque ; un regard « universaliste », in *Lapurdum 4, Hommage au Professeur Jean Haritschelhar*, 199-222.
- Robert, S. (éd.). (2003), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation*, Peeters, Louvain-Paris.

- Robert, S. & Chapouthier, G. (2006), "The Mosaic of Language", *Marges linguistiques* – Issue N°11, May 2006 - M.L.M.S. Publisher, 160-166.
- Rotaetxe, K. (1998), « L'actance en basque », in Feuillet, J. (éd.), *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Mouton De Gruyter, Berlin / New York, 849-879.
- (1998), « Constructions triactanciennes et datif », in Feuillet, J. (éd.), *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Mouton De Gruyter, Berlin / New York, 391-456.
- Tallerman, M. (1998), « Word order in Celtic », in Siewierska, Anna (ed.), *Constituent Order in the Languages of Europe*, Mouton De Gruyter, Berlin / New York, 21-45.
- (1998), « Celtic word order : some theoretical issues », in Siewierska, Anna (ed.), *Constituent Order in the Languages of Europe*, Mouton De Gruyter, Berlin / New York, 599-647.
- Urien, J. Y. (1989a), *La trame d'une langue : le breton*, Mouladurioù hor yezh, Lesneven.
- (1999), « Statut morphologique de la particule verbale », *Bretagne et Peuples d'Europe, Mélanges en l'honneur de Per Denez*, Hor Yezh / Klask / Presses Universitaires de Rennes, 645-675.
- Valin, R. (1981), *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Les Presses de l'université Laval, Québec.
- Veneziano, E. (2002), « Langage et pensée », in Montangero, J. (2002), *Piaget et les sciences cognitives, Intellectica*, 2001/2, no 33, 147-159.
- (2002), « Interactions sociales et développement des connaissances », in Montangero, J. (2002), *Piaget et les sciences cognitives, Intellectica*, 2001/2, no 33, 161-170.